



Université  
de Toulouse

**Compte-rendu de  
la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
du PRES « Université de Toulouse »  
du jeudi 31 mars 2011 à 16h00  
à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique  
et de l'Espace**

**Etaient présents :**

***Représentants des membres fondateurs***

Christian LAVIALLE, Université Toulouse I – Sciences Sociales  
Daniel FILÂTRE, Président, Université Toulouse II – Le Mirail  
Gilles FOURTANIER, Président, Université Toulouse III – Paul Sabatier  
Marc REVERSAT, Université Toulouse III – Paul Sabatier  
Gilbert CASAMATTA, INP de Toulouse et Président du PRES  
Michel PETITPREZ, INP de Toulouse  
Didier MARQUIS, Directeur, INSA de Toulouse  
Olivier FOURURE, Directeur général, ISAE

***Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs***

Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Génopôle Toulouse Midi-Pyrénées  
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, CERTOP

***Représentants des collectivités territoriales***

Nicole BELLOUBET, Conseil Régional Midi-Pyrénées

***Représentants des milieux socio-économiques***

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social et Environnemental de Midi-Pyrénées,  
Président

***Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche  
associés***

Bruno VERLON, CREDIGE, représenté par René David  
Hervé PINGAUD, Centre Universitaire J-F Champollion

***Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs***

Monique GARDES, Université Toulouse III –Paul Sabatier

***Représentants des personnels BIATOSS***

Pierre ESCALIER, INSA de Toulouse  
Frédéric NOAILLES, Université de Toulouse - PRES

***Représentants des étudiants***

-

**Etaient excusés :**

Bruno SIRE, Président, Université Toulouse I – Sciences Sociales, procuration à Christian  
LAVIALLE  
Pierre-Yves BOISSAU, Université Toulouse II – Le Mirail, représenté par Daniel FILÂTRE  
Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, LCC  
Pierre COHEN, CUGT, représenté par Claude RAYNAL, procuration à Gilbert CASAMATTA  
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées  
Jack THOMAS, Université Toulouse II –Le Mirail, procuration à Gilbert de TERSSAC

Emeline CHAUCHARD, Université Toulouse II – Le Mirail  
Stéphanie MIROUSE, Université Toulouse III – Paul Sabatier

**Assistaient à la séance:**

José D'ANTIN, conseiller du Recteur de l'Académie de Toulouse pour l'enseignement supérieur et la recherche, représentant Olivier DUGRIP, Recteur

**Assistaient également à la séance :**

Marie-France BARTHET, Directrice Exécutive  
Marie-France CORNET, Directrice du Service Administratif et Financier  
Catherine GADON, Service de la Diffusion de la Culture des Sciences et Techniques  
Marie-Dominique HEUSSE, Service des Bibliothèques  
Jean-Noël LARRÉ, Directeur du Service Immobilier et Aménagement  
Alexandre LEVY, Directeur du Service Communication et Relations Publiques  
Jean-Luc ROLS, Département Formation et Vie Etudiante  
Raphaël ROSSEL, Agent Comptable

**Invités**

Armelle BARELLI, CNRS, représentée par Yvan SEGUI  
Thierry BEGUE, CROUS  
Véronique BONNE, ENFA  
Ali GUERROUI, ICAM  
Jean-Pierre JUNG, ONERA  
Marc PIRCHER, CNES, représenté par Catherine LAMBERT  
Philippe RAIMBAULT, IEP  
Hubert de ROCHAMBEAU, INRA  
Hervé PASSERON, ESC Toulouse  
Nicole ROUX-LOUPIAC, ENSA

Le Conseil d'Administration débute à 16h30 sous la présidence de Gibert CASAMATTA.

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du compte-rendu du CA du 24 novembre 2010
- 2) Investissements d'avenir :
  - Les premiers résultats
  - Les dossiers en cours
- 3) Le contrat quinquennal
- 4) Toulouse Campus
  - Plan de financement de l'Espace Clément Ader
  - Etat d'avancement des dossiers
- 5) Gestion des ressources humaines du PRES
  - Mise en place d'un Comité Consultatif Paritaire
  - Action sociale
- 6) Conventions :
  - Département Formation et Vie Etudiante
  - Département Relations Européennes et Internationales
  - Département Valorisation : FEDER
  - Département Recherche et Doctorat : CIES
- 7) Gestion Budgétaire et Financière :
  - Le compte financier 2010
  - Le budget primitif 2011 du PRES : présentation sous forme définitive
  - La DBM N°1 de l'exercice 2011 (DBM 2011-01)
- 8) Questions diverses

## **Point 1 - Approbation du compte-rendu du CA du 24 novembre 2010**

En l'absence de remarque particulière, **le projet de compte-rendu du CA du 24 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité** des membres présents ou représentés.

## **Point 2 – Investissements d'avenir (information)**

Le président du PRES démarre la séance par une information relative à la visite la semaine précédente d'une délégation du PRES de Toulouse en Chine, visite qui a notamment donné lieu à un accord de principe visant à octroyer annuellement cent bourses de thèses non fléchées au site universitaire de Toulouse. Un accord de coopération a par ailleurs été passé avec sept universités chinoises de Chongqing. Un bureau permanent du PRES de Toulouse pourrait y être installé, idéalement à proximité de l'Alliance Française et de Campus France présents sur place.

Concernant les investissements d'avenir, à ce jour, 47 dossiers ont été déposés par le PRES de Toulouse, en propre ou en réseau avec d'autres sites nationaux. Le ministère a annoncé la présélection de dossier initiatives d'excellence (IDEX). Sur 17 candidatures, d'un très haut niveau général, seuls 7 projets ont été retenus à ce jour sur toute la France, dont celui présenté par le site toulousain. Le ministère doit finaliser sa démarche de sélection dans les mois qui viennent.

Concernant les LABEX (label d'excellence), Gilbert CASAMATTA encourage vivement l'ensemble des pôles de recherche, dès que les nouvelles indications auront été données par les jurys, à concourir pour la deuxième sélection à cette labellisation afin d'assoir fidèlement leur périmètre d'excellence.

Par ailleurs, le projet IHU n'a pas été retenu. L'IRT et l'IEED restent en cours d'instruction, tout comme la SATT, qui paraît bien positionnée.

Jean-Louis CHAUZY souligne que les arbitrages nationaux des investissements d'avenir et la compétition territoriale qui en résulte rendent plus que jamais décisive l'implication collective des différentes collectivités locales impactées dans le soutien des dossiers auprès de l'Etat. Nicole BELLOUBET précise que la Région Midi-Pyrénées a multiplié les prises de contact, notamment auprès du commissaire au Grand Emprunt. Gilbert CASAMATTA remarque que, quels que soient les modes de sélection mis en place, le site toulousain se devait de participer pleinement au dessin de la carte des sites de références, comme il se doit, à présent, d'anticiper sur les critères de sélection des jurys.

Parallèlement au processus IDEX, plusieurs membres, fondateurs ou associés, soulignent la nécessité de faire évoluer le PRES de Toulouse vers un mode de gouvernance plus fédéral, un fonctionnement plus thématique par ateliers avec des services mieux articulés. La nécessité pour le site toulousain d'un sénat académique est à nouveau évoquée.

## **Point 3 – Le contrat quinquennal (information)**

Marie-France BARTHET présente une version du projet de contrat quinquennal, déjà complétée suite à une première interaction avec le ministère. Le projet de contrat quinquennal rappelle l'objectif du PRES de devenir une université fédérale incluant les organismes de recherche en cohérence avec les orientations de l'IDEX. L'accent est mis notamment sur les liens avec le monde socio-économique et les enjeux régionaux. Des indicateurs de performance ont été proposés.

Le ministère, à la suite de la cour des comptes, s'est montré sensible au niveau d'intégration et à la bonne gestion des personnels du PRES, dont une très large majorité est issue de ses membres via des mise à disposition.

Gilbert CASAMATTA précise que, s'agissant d'un document à visée organisationnelle, le contrat quinquennal avec l'Etat n'a pas vocation à spécifier d'objets scientifiques ciblés. De même, les modalités de décision internes au PRES sont à préciser par ses membres.

Aux côtés de ce contrat avec l'Etat, le mois de juin 2011 verra la concrétisation du contrat avec le CNRS, du contrat renouvelé avec le Conseil Régional, ainsi que du contrat avec la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Le bureau du PRES veille à la cohérence de l'ensemble de ses partenariats.

#### **Point 4 – Toulouse Campus (information et vote)**

Jean-Noël LARRE présente le plan de financement de l'Espace Clément Ader, formalisé à la demande de l'Etat. Celui-ci fait intervenir des crédits de l'Etat à hauteur de 4 M€, de la Région à hauteur de 8 M€, du Grand Toulouse pour plus de 6 M€, des fonds FEDER pour plus de 7 M€ et de Météo France pour 6,5 M€.

#### **Le plan de financement de l'Espace Clément Ader est approuvé à l'unanimité.**

Jean-Noël LARRE présente ensuite l'état d'avancement des différents volets de l'opération Toulouse Campus.

Le PPP du Grand Sud-Est (13 opérations pour 350 M€ d'investissement) va être scindé en deux PPP. Le premier entrera en phase de dialogue compétitif en septembre 2011, pour un contrat partenarial fin septembre 2012. Le second PPP suivra le même processus avec 7 mois d'écart. La gouvernance du PRES doit approuver le contenu des opérations fin avril.

Daniel FILÂTRE indique que le dossier d'expertise du PPP du Mirail (175 M€) a été validé le 23 décembre 2010. Les premiers travaux interviendront, suite au dialogue compétitif, à l'été 2012, pour des livraisons s'échelonnant de début 2014 à début 2016.

Concernant les trois opérations menées en loi MOP :

- Le lauréat du Quartier des Sciences est sur le point d'être choisi par la CUGT. Les travaux commenceront en novembre 2011.
- L'ensemble des financements de la Maison de la Recherche et de la Valorisation sont à ce jour acquis (dont 8,5 M€ pour la Région et 7 M€ pour l'Etat). La livraison du bâtiment est prévue pour décembre 2012.
- Le Lauréat de l'Espace Clément Ader a été désigné. Le permis de construire sera déposé en mai 2011 pour une livraison en deux temps : février et août 2013.

En décembre 2010, l'Etat a apporté 12 M€ supplémentaires à l'aménagement public du Grand Sud-Est. Il s'agit de garantir, outre les aspects immobiliers en tant que tels, la qualité des déplacements, de la signalétique, de l'identité, de l'intégration et de la visibilité du site. Un plan de communication sur les PPP du grand sud-est sera confié en maîtrise d'œuvre.

Jean-Noël LARRE souligne qu'à ce jour, le PRES de Toulouse est le seul campus à avoir lancé ses opérations en totalité, avantage considérable dans les négociations financières avec l'Etat.

Gilles FOURTANIER remarque que le projet CEDAR, soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations, vise précisément à faire de ce site du Grand Sud-Est un authentique éco-campus. Il souligne par ailleurs la problématique du relogement de certains laboratoires dans la gestion des opérations à venir, notamment celle du Quartier des Sciences, et la nécessité d'un engagement renouvelé des collectivités. Une réunion est prévue à la CUGT fin avril.

## **Point 5 – Gestion des ressources humaines du PRES**

Disposant conjointement d'effectifs délégués et de personnels contractuels, le PRES de Toulouse ne peut mettre en place de comité consultatif paritaire. En revanche, l'effectif contractuel dépassant les 20 salariés, une commission consultative paritaire dédiée aux personnels contractuels va être instituée. Marie-France BARTHET précise que ses missions et sa composition sont définies d'après arrêté ministériel.

Marie-France BARTHET propose en outre de modifier prochainement le règlement intérieur du PRES afin que puisse être créée une instance de concertation commune à l'ensemble des personnels travaillant pour le PRES, qu'ils soient mis à disposition ou contractuels, afin de discuter des sujets sociaux communs. Cette initiative semble répondre à des attentes réelles dont le conseil se fait l'écho.

Pour des raisons d'équité entre personnels du PRES en termes d'accès aux services de restauration, Marie-France CORNET présente au vote une demande de subvention ad hoc.

**Cette demande de subvention est adoptée à l'unanimité.**

## **Point 6 – Conventions**

Marie-France BARTHET présente une convention non financière entre le PRES de Toulouse et la chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de la Haute-Garonne visant à mieux faire connaître le service de caution mis en place par le PRES pour faciliter le logement étudiant.

Une seconde convention non financière est soumise au conseil, liant le PRES et l'association Science Animation. Catherine GADON rappelle que cette entité joue un rôle important dans les animations scientifiques proposées par le PRES. La convention doit permettre de pérenniser et d'approfondir ce partenariat.

Une troisième convention entre le PRES et l'IAS va permettre l'hébergement de l'IPST-CNAM durant la création de la Maison de la Recherche et de la Valorisation. Les Loyers seront payés grâce au versement des intérêts intercalaires des dotations de l'Etat à l'opération Toulouse Campus.

**Ces trois conventions sont adoptées à l'unanimité.**

Une quatrième convention vise à héberger le département recherche et doctorat et le CIUT durant les grosses restructurations prévues dans le cadre du plan Toulouse Campus. Elle consiste en la location de bureaux appartenant à l'ENSEEIH. En tant que membre du PRES, l'ENSEEIH a consenti des loyers en dessous des prix du marché. Pour autant, certains membres du conseil ne se satisfont pas pleinement de ce contrat entre membres du PRES.

**Cette convention est adoptée à la majorité des membres du conseil présents ou représentés : 16 voix pour, 4 contre, 1 abstention.**

Marie-France CORNET soumet au vote une convention entre le PRES et l'AMOPA 31 pour la participation du PRES au congrès des 11 et 12 juin 2011 à Toulouse (1000 €), le versement de prix aux lauréats du concours Doc Innov (à hauteur de 3400 € en frais de participation à des congrès), ainsi que la demande de subvention FEDER liée à la maturation de projets innovants issus de la recherche publique de Midi-Pyrénées.

Marie-Dominique HEUSSE présente par ailleurs la convention multilatérale, non financière, liant le PRES et la BNF et visant à coordonner et renforcer la coopération, en termes de documentation notamment, entre les différents acteurs concernés.

**Ces quatre demandes sont mises au vote et approuvées à l'unanimité.**

## **Point 7 – Gestion budgétaire et financière**

Raphaël ROSSEL présente au conseil le compte financier de l'exercice 2010 (situation arrêtée au 31 décembre). Le PRES a disposé de 9,2 M€ de recettes (contre 6,7 M€ en 2009), pour 6,3 M€ de dépenses (contre 3 M€ en 2009). La capacité d'autofinancement s'établit à 3,1 M€, l'apport au fond de roulement à 4,5 M€.

L'ensemble des documents comptables a été transmis en préalable aux membres du PRES. Le comparatif prévisions/réalisation montre un bon niveau de réalisation. Rappel est fait qu'à compter de 2011, le SIA (service immobilier et aménagement) et le PRES présenteront des comptes distincts afin d'en faciliter la lecture et l'analyse.

**Le compte financier est adopté à l'unanimité.**

L'agent comptable présente par ailleurs au conseil le budget primitif 2011 du PRES sous sa forme définitive. Marie-France CORNET soumet au vote la DBM n°1 de l'exercice 2011 qui fait suite à la notification du versement des intérêts intercalaires et au renouvellement du contrat Elsevier notamment.

**La DBM n°1 est adoptée à l'unanimité.**

## **Point 8 – Questions diverses**

Pierre ESCALIER rappelle que l'INSA tient à disposition du PRES l'état des lieux de la gestion du personnel technique et de la gestion des doctorants du site toulousain. Gilbert CASAMATA annonce que ce document fera l'objet d'une présentation devant le bureau du PRES et qu'il sera transmis à l'ensemble des membres du PRES.

**Prochain CA ordinaire : Le 23 juin 2011 à UT1 Capitole**

Toulouse, le 14 avril 2011

Le Président du PRES

  
Gilbert CASAMATA